Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche :

Animateur/animatrice de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle

CDD 3 mois du 15/06 au 15/09/2023

TERRITOIRE ET CONTEXTE

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Territoire rural, de moyenne montagne, situé à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au cœur de l'Auvergne, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand de France métropolitaine.

Chiffres clés

. Surface : près 400 000 hectares
. Taille : 120 km du Nord au Sud
. Altitudes : de 400 à 1886 mètres
. Collectivités : 147 communes, 12 groupements de communes
. Acteurs locaux : environ 90 000 habitants

Il se distingue par de **nombreux patrimoines** naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles :

> un volcanisme exceptionnel, tant dans la diversité de ses formes que de son étalement géographique

> 3 massifs montagneux : Chaîne de Puys, Massif du Sancy, Massif du Cantal

> 5 grands paysages qui organisent le territoire en régions naturelles :
. les Monts Dômes, ponctués par les 80 cratères de la Chaîne des Puys
. les reliefs accentués des Monts Dore
. les grands espaces du Cézallier
. le plateau verdoyant de l'Artense, la seule région non volcanique du Parc
. l'imposant stratovolcan cantalien

> une mosaïque de milieux naturels, notamment forestiers (1/3 du Parc) et prairiaux (240 000 ha)

> 60% du territoire reconnu pour le haut intérêt de sa biodiversité et près de 200 sites naturels remarquables

> des ressources aquatiques de qualité : 3 400 km de cours d'eau, de multiples lacs naturels, de tourbières et zones humides (240 dans le Cézallier et l'Artense)

> une culturel traditionnelle vivante : architecture ancienne en pierre volcanique, patrimoine historique et immatériel riche, savoir-faire propres et produits reconnus (fromages, salaison, eaux minérales, gentiane, pierre volcanique…).

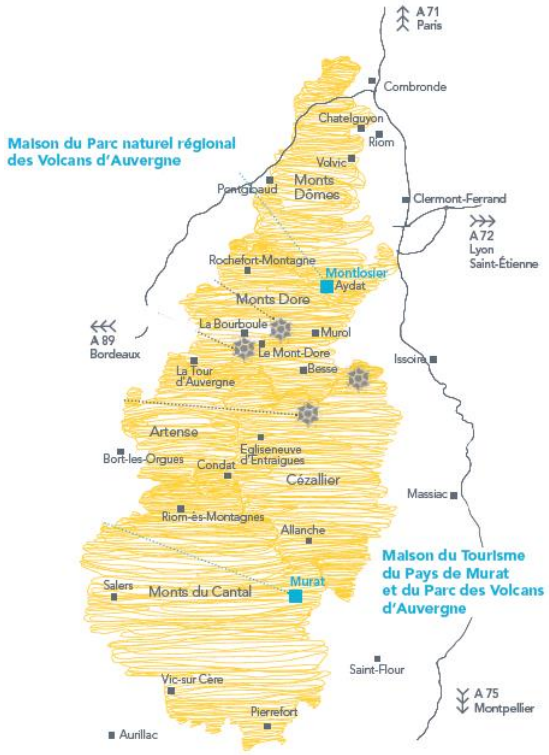

Le projet du territoire

Le territoire est actuellement classé en « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » de 2013 à 2028. Sa **charte** constitue le projet de territoire adopté par les Communes et leurs groupements, les Départements, la Région, ainsi que l'État.

Au regard des enjeux locaux, elle prévoit des mesures et principes en faveur, à fois, de la préservation des paysages et milieux naturels remarquables, ainsi qu'au développement économique et culturel durable du territoire. Visant la préservation et valorisation des patrimoines du territoire, la charte en vigueur du Parc traite du lien culturel et social, du cadre de vie et des activités économiques du territoire. Au regard de 3 orientations, les élus des collectivités et l'Etat s'engagent à œuvrer en faveur d'une gestion concertée et durable du territoire en fonction des enjeux locaux.

La gestion du Parc

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est géré par un **syndicat mixte**. Établissement Public de Coopération Intercommunale, il regroupe les 147 communes du territoire et leurs principaux groupements. Adhèrent également le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, ainsi que les Conseils départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Ces collectivités ont toutes approuvé la charte du Parc, le projet du territoire du Parc, où elles s'engagent à mettre en œuvre des mesures et à respecter des principes qu'elles se sont fixés en faveur de la préservation des patrimoines du Parc et de la valorisation d'activités durables du territoire.

Géré par des élus et doté d'une équipe pluridisciplinaire, le Syndicat mixte du Parc a des rôles multiples :

- aider les collectivités locales à mettre en œuvre ses mesures et principes (prestations de gestion de sites naturels à enjeux, accompagnement de projets notamment d'urbanisme, avis simples rendus sur de nombreux projets, veille à la cohérence et la coordination d'actions de partenaires...)
- entraîner les habitants et les socioprofessionnels dans cette même dynamique :
  - sensibiliser les publics aux valeurs du développement durable et de la charte (respect, proximité, mesure, solidarité…)
  - conseiller les porteurs de projets
  - inciter à valoriser durablement l'environnement et les patrimoines dans le cadre de projets novateurs et exemplaires.
  - coordonner et fédérer des acteurs autour de problématiques et de projets communs...

Les thématiques traitées sont variées : éducation, culture, urbanisme, biodiversité, agriculture, tourisme et activités de pleine nature, gestion forestière, exploitation des ressources du sous-sol, conciliation des usages, gestion de la fréquentation, aménagement et valorisation de sites naturels…

Le Syndicat mixte dispose d'une équipe d'environ 50 agents, répartis sur 2 sites : Montlosier dans le Puy-de-Dôme (siège administratif) et Murat dans le Cantal.

CONTEXTE DE L'OFFRE

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle pour le compte de l'Etat. Le site, situé à 1200 m sur le plateau volcanique du Cézallier, protège un ensemble de quatre tourbières et un lac au patrimoine naturel exceptionnel.
Dans le cadre de ses missions d'accueil du public et de sensibilisation, le Parc des Volcans propose pour la saison 2023 un espace d'information dans le village de La Godivelle et un programme d'animations sur les tourbières.

Le SMPNRVA recrute un animateur/animatrice pour appuyer le conservateur de la RNN des Sagnes de La Godivelle dans ses missions d'accueil du public et de sensibilisation à l'environnement.

MISSION ET OBJECTIFS ASSIGNES

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Parc et de la direction du pôle « Patrimoine naturel », l'animateur/animatrice aura pour missions de :

- Assurer le fonctionnement de la Maison de la Réserve : accueil et information du public, animation de l'espace muséographique, gestion de la boutique, gestion des réservations et de la billetterie.
- Assurer la promotion de la RNN : distribution des dépliants et affichage, référencement sur les sites partenaires, relations avec la presse.
- Développer les missions de sensibilisation : maraudage aux abords du village, tenue de stands lors d'évènementiels, appui ponctuel aux animations pédagogiques.
- Contribuer aux activités de la RNN : appui éventuel aux travaux de gestion et suivis écologiques.

PROFIL RECHERCHE

Formation : formation dans le domaine de l'éducation à l'environnement et/ou de l'écologie.

Compétences nécessaires :

- Bonne maîtrise des techniques de l'animation
- Bonnes connaissances naturalistes (oiseaux, botanique)
- Maîtrise de la bureautique Pack Office
- Capacités de conduite de projets, réunions et médiation
- Une expérience dans l'accueil touristique serait un plus

Qualités requises :

- Sens de l'accueil et sociabilité
- Capacités rédactionnelles et d'expression orale
- Dynamisme, autonomie, force de proposition et sens du travail esprit d'équipe
- Permis B indispensable

INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

Temps de travail : CDD 3 mois / 35h par semaine

Rémunération : indice majoré 353 + régime indemnitaire

Basé : Maison de la Réserve 63850 La Godivelle

Déplacements : occasionnels sur le territoire.

Poste à pourvoir : idéalement mi-juin 2023

Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :
Lionel PONT / Conservateur
04 73 65 64 37| lpont@parcdesvolcans.fr

CANDIDATURE

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces)

avant le 23/04/2023

à l'attention du Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc (accessible depuis cette page https://www.agir.parcdesvolcans.fr/offres-emplois-stages),

Sinon, par mail : lpont@parcdesvolcans.fr